

SUR LA LANGUE D'UNE INSCRIPTION ÉTÉOCHYPRIOTE

Par sa position géographique, Chypre a été naturellement en contact, dès la plus haute époque, avec le Sud-Est de l'Asie Mineure et avec la Syrie. Mais son rôle d'escale maritime a attiré vers elle d'autres influences. L'archéologie a révélé que, depuis 1700 environ avant J.-C., des objets d'origine minoenne étaient parvenus jusque là et que, vers 1350, par suite de l'essor mycénien, le trafic commercial entre Chypre et l'Égée s'était rapidement intensifié et régularisé.

Les renseignements fournis par les Annales des rois hittites s'accordent bien avec ces indications archéologiques. Jusqu'au 13^e siècle, Chypre demeure soumise à l'autorité des rois de Hattusa. C'est là que sont relégués, par décret royal, le roi d'Arzawa vers 1340 et le roi hittite déchu Urhi-Tesub vers 1285. Un peu plus tard, vers 1230, le roi mycénien d'Ahhiyawa, Atarissiyas, qui mène la lutte contre les Hittites du côté de la Lycie, organise une attaque contre Chypre avec la complicité du prince hittite Madduwatas. Ce n'est, semble-t-il, qu'avec la décadence du royaume hittite vers 1200 que Chypre s'ouvre à une colonisation mycénienne importante. Colonisation précaire, puisqu'à son tour la métropole mycénienne s'effondre au 12^e siècle en même temps que les Doriens se rendent maîtres des régions fertiles et accessibles de la Grèce centrale et méridionale.

La dialectologie nous enseigne qu'à ce moment le vieux grec achéen ne survit que dans deux réduits séparés: d'une part, les montagnes de l'Arcadie, que les Doriens n'ont jamais soumises, mais qu'ils ont coupées de la mer; d'autre part, la lointaine île de Chypre, temporairement privée de contacts suivis avec la Grèce postmycénienne.

Il faut tenir compte de cette perspective protohistorique pour poser exactement le problème des plus anciennes inscriptions chypriotes. On sait qu'il a existé, à Chypre, une ou deux écritures syllabiques spéciales. Un premier système apparaît au 15^e siècle

avant notre ère et semble sortir d'usage aux environs de 1100. Nous ne lisons pas les inscriptions notées dans cette écriture. Par suite de certaines ressemblances avec des signes minoens, on a souvent parlé d'écriture «cypro-minoenne», mais cette hypothèse n'est pas contrôlée et il serait sans doute plus prudent de l'appeler «proto-chypriote» pour la distinguer de celle employée ultérieurement. En effet, vers 700 environ et jusqu'au 1^{er} siècle avant J.-C. est attesté, par une série d'inscriptions, un syllabaire plus uniformisé et sensiblement différent de l'ancien: c'est le syllabaire chypriote classique, dont le déchiffrement est acquis depuis trois quarts de siècle. La grande énigme de l'archéologie chypriote est de savoir si le vide entre 1100 et 700 est imputable au hasard des fouilles ou s'il correspond à l'histoire véritable; en d'autres mots, s'il y a eu continuité et évolution d'un même système d'écriture, ou si un système a été perdu et un autre introduit ensuite indépendamment.

Il paraît en tout cas vraisemblable que les désordres qui ont accompagné la chute du royaume hittite, les déprédations des Peuples de la mer et l'installation de colonies «achéennes» à Chypre ont fortement diminué la connaissance et l'usage de l'écriture protochypriote et, si la tradition en a été sauvée, elle n'a dû subsister que localement dans des milieux privilégiés.

La question des langues de l'ancienne Chypre n'est pas davantage résolue. Parmi les inscriptions notées, depuis 700, au moyen du syllabaire classique¹, beaucoup sont en langue grecque: c'est ce qui a permis leur déchiffrement. La parenté dialectale arcado-chypriote nous assure en outre que ce grec a été parlé dans l'île depuis le 12^e siècle. Mais quand on lit plusieurs autres inscriptions en donnant aux signes les mêmes valeurs que dans les inscriptions grecques, il apparaît que celles-là ne sont pas écrites en grec, mais dans une langue inconnue, sans doute pré-grecque, qu'on a, pour cela, appelée «étéochypriote». On doit croire que cette langue était demeurée en usage, hors des colonies grecques et des milieux

¹ De ces inscriptions, les plus anciennement connues sont citées dans les recueils de textes grecs dialectaux, notamment dans l'ouvrage d'O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, I, 1891, p. 35-99. Un recueil complet, composé par T. B. Mitford et dès à présent achevé, paraîtra dans le cadre des *Inscriptiones Graecae*, Cf. les *Actes du deuxième Congrès intern. d'épigr. grecque et lat.*, Paris 1952, Paris 1953, p. 166-175.

hellénisés, depuis une lointaine époque couvrant au moins la seconde moitié du deuxième millénaire¹. Si, comme il est vraisemblable, c'est pour noter cette langue que le syllabaire a été d'abord employé, on peut en conclure que l'éteo-chypriote ne distinguait pas phonologiquement les occlusives sourdes et les occlusives sonores, puisque le syllabaire ne possède qu'une seule série d'occlusives. Pareille particularité exclut toute parenté indo-européenne (hittite ou grecque) ou sémitique (phénicienne), et nous invite à y reconnaître a priori un parler du type asianique ou préhellénique.

On connaît malheureusement encore très mal ces derniers types de langue. Du côté asianique, cependant, le hurrite et sa forme plus récente, l'ourartéen, se prêtent aujourd'hui à une interprétation partielle qui ne satisfait certes pas l'historien ou le philologue, mais fournit néanmoins au linguiste des éléments extrêmement précieux.

On sait que les Hourrites étaient une population répandue dans la région montagneuse au nord de la plaine mésopotamienne, à l'est et à l'ouest du lac de Van, à la fin du troisième et pendant le deuxième millénaire avant notre ère. Au moment de leur apogée politique et militaire aux 15^e et 14^e siècles, ils occupaient presque tout le Croissant Fertile, du Zagros à la Palestine. Ils furent ensuite refoulés par les Assyriens et se retirèrent dans les montagnes arméniennes. Ils ont laissé de nombreux documents cunéiformes qui ont été retrouvés à Nuzi (Kerkouk), à Mari, à Ras Shamra, à Boghazköy et à Tell-el-Amarna².

Après une éclipse de plusieurs siècles où, faute de textes, nous

¹ Douze inscriptions réputées éteo-chypriotes sont commodément reproduites dans le petit recueil de J. Friedrich, *Kleinas. Sprachdenkmäler*, Berlin 1932, p. 49-52. Huit d'entre elles proviennent d'Amathonte. La lecture des inscriptions 1, 2 et 3 a été notablement modifiée par T. B. Jones, dans l'*American Journal of Philol.*, LXXI (1950), p. 403. A la liste de J. Friedrich, il faut ajouter maintenant deux inscriptions du 6^e siècle av. J.-C. découvertes en 1951 à Paphos. La langue éteo-chypriote était donc parlée ailleurs qu'à Amathonte. Peut-être faut-il tenir aussi pour éteo-chypriotes plusieurs inscriptions de Golgi où il est vraiment difficile de reconnaître du grec.

² Le principal ouvrage sur l'interprétation des textes hurrites est celui d'E. A. Speiser, *Introd. to Hurrian* (Annual of the Amer. Schools of Oriental Research, 20), New Haven 1941. D'autres études importantes sont dues notamment à J. Friedrich, A. Goetze et C. G. von Brandenstein.

ne savons rien d'eux, les descendants des Hourrites reformèrent au 9^e siècle, toujours dans la région du lac de Van, un puissant royaume qui tint tête aux Assyriens jusqu'au début du 6^e siècle avant J.-C. Puis ils disparaissent presque totalement de l'histoire, non sans avoir laissé un bon nombre d'inscriptions cunéiformes composées dans une langue proche du hourrite. Celle langue, appelée ourartéen, haldique ou vannique, a été partiellement interprétée grâce aux deux bilingues assyro-ourartéennes de Kelichin et de Sidikan-Topzawa¹.

Un contact ancien entre Chypre et le domaine hourrite est géographiquement possible et même vraisemblable. Les indications des Annales royales hittites concernant le Kizzuwadna, c'est-à-dire la région au nord du golfe d'Issus, révèlent, pour la période de 1500 à 1200, un caractère hourrite marqué dans l'onomastique. Il n'est donc pas interdit de songer, comme on va voir, à un rapprochement des parlers étéochypriote et hourrite².

L'inscription bilingue étéochypriote-grecque d'Amathonte est connue depuis longtemps. En voici la translittération syllabique:

a-na|ma-to-ri|u-mi-e-sa-i-mu-ku-la-i-la-sa-na|a-ri-si-to-no-se|a-

¹ Parmi les publications consacrées à l'interprétation des inscriptions ourartéennes, il faut surtout relever les nombreux articles de J. Friedrich et ceux de M. de Tseretheli. La parenté du hourrite et de l'ourartéen est maintenant admise par les meilleurs spécialistes, entre autres par A. Goetze, J. Friedrich, E. A. Speiser et I. J. Gelb.

² Ce rapprochement ne paraît pas avoir été proposé jusqu'ici. Voici les principales études de l'éteochypriote: P. Kretschmer, *Glotta*, V (1914), p. 260 ss.; VII (1916), p. 38 ss.; VIII (1917), p. 252 ss.; Oberhummer, *Real-Encycl. der Altertumswiss.*, XXIII (1924), col. 89-91; J. Sundwall, *Reallex. der Vorgesch.*, XI (1927-28), p. 334; E. Power, *Biblica*, X (1929), p. 129-169; F. Bork, *Mitteil. der Altorient. Gesellschaft*, V (1930), 1; H. Pedersen, *Orient. Literaturzeitung*, XXXIII (1930), p. 962-969; J. Friedrich, *Hethitisch und kleinasi. Sprachen*, 1931, p. 58-59; W. Brandenstein, *Real-Encycl. der Altertumswiss.*, Suppl. VI (1935), col. 212-216; A. Blumenthal, *Zeitschr. für Namenforschung*, 1938, p. 241 ss.; H. Pedersen, opinion résumée dans E. Sjöqvist, *Problems of the Late Cypriote Bronze Age*, 1940, p. 206; P. Kretschmer, *Rev. des Etudes Indo-Eur.*, III (1943), p. 198-208; le même dans *Glotta*, XXXI (1948), p. 104-105; T. B. Jones, *Amer. Journal of Philol.*, LXXI (1950), p. 401 ss.; M. Ventris, *Fahrb. für kleinasi. Forschung*, II (1952), 2, p. 218-222.

*ra-to-va-na-ka-so-ko-o-se|ke-ra-ke-re-tu-lo-se [/] ta-ka-na-ku|no-so-ti|a-lo|ka-i-li-po-ti*¹.

ἡ πόλις ἡ Ἀμαθουσίων Ἀρίστωνα Ἀριστόναχτος Εὐπατρίδην.

Je propose, pour la partie étéochypriote, cette transcription normalisée:

*Ana matori umie Saimuklailas(a)na
Aristonose Artovanaksokose Kerakertulose,
takan(a)ku nosoti, alo kailipoti.*

Voici enfin la traduction littérale que j'essayerai de justifier:

«La ville des Amathousiens, par Ariston Aristovanax le Noble, quand elle était malade, fut rendue à la prospérité».

Il est évident que le texte grec n'est pas la traduction exacte de l'étéochypriote, mais seulement un raccourci. Si l'on observe en outre que le grec est placé après l'étéochypriote, on conclura sans risque d'erreur que l'étéochypriote était la langue principale d'Amathonte, mais que le grec était sans doute parlé par beaucoup d'habitants et notamment par d'importants groupes de colons auxquels appartenait peut-être le titulaire de l'inscription. Par commodité, je suivrai, dans le commentaire, l'ordre des mots de l'inscription.

Ana est, selon toute apparence, un article ou un adjectif démonstratif indiquant l'objet proche ou présent. On peut comparer le hourrite *ani* (*an-ni*) qui semble avoir la même valeur². Dans la lettre mitanienne du roi Tusratta, découverte à Tell-el-Amarna, on trouve plus souvent le démonstratif *anti* (*an-ti*), qui procède peut-être du même thème.

Il est logique de reconnaître dans *matori* l'équivalent du grec πόλις. On est tenté de rapprocher μήτρα, transcription

¹ J'ai adopté la transcription d'E. Sittig telle que la reproduit J. Friedrich, *Kleinias. Sprachd.*, p. 51, n° 5. J'ai préféré lire *ta-ka-na-ku-* plutôt que *ta-ka-na-o* et *no-so-ti* plutôt que *mu-so-ti*. La barre de division après *ke-ra-ke-re-tu-lo-se* est réclamée par la répétition de la finale *-ose*. Grâce à l'amabilité d'E. Sittig, j'ai, par l'intermédiaire d'O. Masson, pu voir la photographie, malheureusement peu claire, des deux tiers de la pierre. Je n'en ai tiré aucun profit pour éclaircir les points obscurs. La pierre semble avoir disparu.

² E. A. Speiser, *Introd.*, p. 76; J. Friedrich, *Hethitisches Wörterbuch*, Heidelberg 1952, p. 319.

grecque d'un mot cilicien qui, à Tarse et à Soles, désignait un domaine foncier (Aristote dans *Pap. Oxyrrh.*, 1802, 58; Clitarque chez Hésychius). Peut-être faut-il y rattacher aussi le mot crétois *μητρίς*, dont la valeur ancienne a été sans doute modifiée par suite d'un parallélisme apparent avec *πατρίς* «patrie» (Platon, *République* 575d; Plutarque, *Moralia* 792 a). *Matori* ne désignerait donc pas une «ville» au sens où nous l'entendons, mais une portion de territoire soumise à l'autorité d'une communauté urbaine: c'est aussi le sens du grec *πόλις*.

Si l'on pouvait, par hypothèse, appliquer à l'éteochoyprite certaines particularités de la graphie cunéiforme de l'ourartéen où *-i-e=-i-* (p. ex. *e-ba-ni-e-di = e-ba-ni-di*), on pourrait écrire *umi* au lieu de *umie*. Encore une fois, il est tentant de rapprocher ici le mot hourrite fréquent *umini* (*u-u-mi-i-ni*) «pays»¹, dont le *-ni* final a des chances d'être un suffixe. Il existe, en effet, en hourrite et en ourartéen, un suffixe écrit tantôt *-ni* et tantôt *-na*, qui a pratiquement, selon l'interprétation de Fr. Thureau-Dangin, la valeur de l'article défini «le, la» du français². Linguistiquement parlant, c'est un anaphorique. Depuis les premières études de Jensen, Sayce et Brünnow³, on admet traditionnellement que *-ni* est la forme du singulier et *-na* celle du pluriel⁴. Cette distinction ne concorde pas exactement avec les faits connus et il y a sans doute un contraste d'un autre ordre. Ce n'est pas le moment de discuter ce problème difficile.

Si l'on retient que *umi(e)* signifie «pays», on est amené à penser qu'il joue ici le rôle de déterminatif graphique (non prononcé à la lecture) suivant un procédé bien connu dans l'écriture cunéiforme. Si *umi-* ou *umini* n'est pas attesté avec cette fonction en hourrite, c'est que, faute d'indices phonétiques, on transcrit habituellement, en hourrite comme en hittite, le

¹ Sens déjà reconnu par P. Jensen, *Zeitschr. für Assyriol.*, V (1890), p. 182-183 et 190, et depuis lors unanimement accepté par les spécialistes.

² Dans *Syria*, XII (1931), p. 254-256, puis dans *Rev. d'Assyriol.*, XXXVI (1939), p. 19 et 98-99. Cf. aussi sur *-ni/-na*, A. Goetze, *Language*, XV (1939), p. 253; *Fourn. of the Amer. Orient. Soc.*, LX (1940), p. 219-221; E. A. Speiser, *Fourn. of the Amer. Orient. Soc.*, LIX (1939), p. 307 s.; *Introd.*, p. 98-101.

³ Dans *Zeitschr. für Assyriol.*, V (1890), p. 166-208, 209-259 et 260-274.

⁴ Voir les faits rassemblés par J. Friedrich, *Kleine Beiträge zur churrit. Gramm. (Mitteil. der Vorderas. Gesellschaft, XLII, 2)*, 1939, p. 1-67.

déterminatif «localité» par le sumérogramme URU et le déterminatif «pays» par le sumérogramme KUR: par ex. ^{URU} *Ihipeni*, ^{KUR} *Miziri*.

Il n'est pas invraisemblable que l'usage de déterminatif graphique préposé ait été connu, hors des cunéiformes, dans les parages de la Phénicie et de l'Asie Mineure, comme l'a remarqué H. Bossert en comparant, au nom du dieu anatolien *Šantaš*, Σάνδας, les graphies *Desandus*, *Desandas*, Δισανδάς, issues de la *Chronique* d'Eusèbe¹.

Saimuklailas(a)na est évidemment le nom étéochypriote de la ville d'Amathonte ou de ses habitants (Ἀμαθουσίων). Le nom grec est un adjectif ἀμαθοῦς -οὔντος (<*ἀμαθο-φεντ-) qui signifie, comme on sait, «sablonneux». On serait tenté de croire que c'est la traduction grecque du toponyme étéochypriote, dont la forme est sensiblement différente. S'il en est ainsi, il faudrait reconnaître un nom pré-indo-européen du «sable» dans le thème toponymique *samuklai*. Je l'écris ainsi en admettant que *-la*, *-s(a)*, *-na* sont des suffixes qui se retrouvent en hourrite et en évoquant Ἄμουκλαι de Laconie, dont l'origine est presque sûrement préhellénique. De fait, l'existence, en préhellénique, d'une base *sam-* «sable» est assurée par le rapprochement de plusieurs mots grecs sans étymologie indo-européenne: φάμμος et φάματος «sable» (avec renforcement de la sifflante); ἄμμος ou ἄμμος et ἄματος «sable» (avec affaiblissement grec de la sifflante)²; σαμίθη «aliment consistant»³; le composé

¹ H. Bossert, *Šantaš una Kupapa* (*Mitteil. aer. Altorient. Gesellschaft*, VI, 3), 1932. Cf. mon article «L'oeil, déterminatif des divinités», dans *Minos*, III 1 (1954), p. 20-29.

² On sait que le simple sigma initial ou intervocalique s'est amui en grec avant l'époque historique. Mais il semble qu'une certaine espèce d'*s* préhellénique ait eu une prononciation plus forte, qui a résisté à l'amuissement dans une série de mots empruntés par le grec. Dans ces cas, tantôt le grec note simplement σ, tantôt il a adopté une graphie ζ, ξ ou φ pour marquer la prononciation plus forte. Il suffira de citer quelques doublets connus: σιβόνη et ζιβόνη «épieu», ισάλη et ιζάλη «peau de chèvre», ἀξίνη «casse-tête, hache» à côté du latin *ascia*. Mais *s* d'origine préhellénique s'est aussi amui: outre ἄμμος à côté de φάμμος, on connaît ἰπόα et σιπόη «huche à farine ou à pain», ἔλμα et σέλμα «échafaudage», ὀρίσκος et σορίσκος «panier», etc.

³ L'évolution sémantique est la même que celle qui s'est produite entre le latin *faex*, *faecula*, *faeculentus* et le français *féculent*.

ἀσάμινθος «l'endroit sans sable mou, sans limon, propre au bain»¹; et probablement les toponymes Σάμινθος, Σάμος et Σμύρνα.

On identifie sans aucune hésitation *Aristonose Artovanaksokose Kerakertulose* et Ἀρίστονα Ἀριστώναχτος Ἐὐπατριδην. A partir d'ici, la construction de la phrase étéochyprite diverge de la grecque. Tandis que celle-ci présente un accusatif de destination, la première, avec sa triple finale *-(o)se*, me semble se trouver à un autre cas, en l'occurrence l'agentif, régi par le verbe (?) final *kailipoti*. J'incline, en effet, à reconnaître ici un suffixe *-se* apparenté au hourrite *-š* et à l'ourartéen *-še*, dont la fonction essentielle est de caractériser l'agent d'une action². Il faut savoir qu'en hourrite et en ourartéen le verbe transitif présente normalement une forme passive. Voici, à titre d'exemple, une courte phrase extraite de la lettre mitanienne de Tell-el-Amarna: (83) *1Giliaš-an pašithiuš tiu anti kuluša* «(et) par Gilia mon ambassadeur ce message a été envoyé». La construction est la même en ourartéen, comme on le voit dans cette phrase de la bilingue de Kelichin: (7-8) [DUB. TE *iarani*] *kai 1Išpuini[še]* [¹ DINGIR *Šar*] *durhiniše nahuni* «une inscription devant la maison par Ispuini, le fils de Sarduri, fut apportée».

Compte tenu de l'adjonction du suffixe agentif *-se*, la correspondance *Aristonose* = Ἀρίστονα ne fait aucune difficulté. En revanche, la comparaison d'*Artovanaksokose* et d'Ἀριστώναχτος pose des problèmes. Le premier, c'est l'équivalence *Arto-* = Ἀριστο-

¹ Je pense que l'ἀσάμινθος était, à l'origine, un endroit «sans sable, sans vase» (ἀ- privatif + *σαμινθος) pour le bain de mer ou de rivière; ensuite, le mot a servi à désigner, par extension, une installation artificielle de bain et spécialement une baignoire. J'ai déjà proposé cette étymologie dans *Erasmus*, VI (1953), col. 478-479. J'y reviens avec plus de détails dans l'article «La valeur du suffixe préhellénique *-nth-* d'après quelques mots grecs en *-θος*», à paraître dans *Glotta* en 1956.

² Cf. pour le hourrite, E. A. Speiser, *Introd.*, p. 108-109; pour l'ourartéen, J. Friedrich, *Einführung ins Urart.* (*Mitteil. der Vorderas. Gesellschaft*, XXXVII, 3), 1933, §§ 50 ss., et M. de Tseretheli, *Etudes ourart.*, dans *Rev. d'Assyriol.*, XXXI (1934), p. 41 (ces derniers savants parlent de «sujet du verbe transitif»). Il n'est pas sans intérêt de noter que *-š* prend, en hourrite, la forme *-uš* en fin de mot après consonne.

Holger Pedersen¹ a expliqué *arto* par une syncope de *aristo* > *arsto* > *arto*. Mais le parallèle thessalien invoqué présente un résultat différent: *asto*. En outre, si la forme grecque est la base de l'éteo-chypriote, il est étonnant qu' Ἀρίστωνα n'ait pas donné aussi **Astonose*. Je me demande s'il ne faut pas, à une explication phonétique, préférer encore un jeu d'équivalence lexicale. Il existe, en effet, en hourrite et en ourartéen, une racine *art-* qui se retrouve apparemment à la fois dans *arti* «ville» et *artiše* «grandeur, puissance»². Le sens fondamental pourrait être «haut» ou «grand», ce qui expliquerait bien l'équivalence établie à Chypre avec le superlatif grec ἄριστος «meilleur».

Un autre problème est posé par la partie finale du patronyme *Artovanaksokose*. Que signifie l'élément *-ko-* ajouté au thème *Artovanaks(o)-* devant le suffixe agentif *-se*? Ici encore la comparaison avec le hourrite et l'ourartéen est singulièrement suggestive. En effet, il existe dans ces langues un suffixe *-hi*, avec une forme alternante rare *-ha* (cf. *-ni/-na*) qui marque l'origine, l'appartenance, la liaison avec quelque chose ou quelqu'un, et qui sert particulièrement à former des patronymiques³. Citons, par

¹ *Les noms grecs de l'inscription bilingue d'Amathonte*, dans les *Mélanges E. Boisacq*, II, Bruxelles 1938, p. 161-165; suivi par P. Kretschmer, *Glotta*, XXI (1948), p. 104-105.

² Le sens de hourrite *arti (ardi)* «ville», attesté dans les inscriptions de Boghazköy, de Mari et de Ras Shamra, a été établi par C. G. von Brandenstein, préface à *KUB*, XXVII, p. III; *Zeitschr. der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, XCI (1937), p. 561; *Zeitschr. für Assyriol.*, XLVI (1940), p. 112. Dans le vocabulaire de Ras Shamra, la lecture *a-ni-di* de Fr. Thureau-Dangin a été, en conséquence, corrigée en *a-ir-di*. Le dérivé *ardihi* signifie «citadin». Dans la bilingue ourartéenne de Sidikan-Topzawa, la ville du roi Urzana, qui porte le nom de Musasir dans la version assyrienne, s'appelle simplement *Ardini* «la Ville» dans la langue indigène. La même bilingue (ligne 28) fait connaître le terme abstrait *ardiše* «grandeur, puissance, autorité» (= assyr. *dananu*), formé au moyen du suffixe *-še* comme *bauše* «mot, parole, désir exprimé», *pizuše* «joie», *zaše* «force», *ulguše* «vie», *aiše* «chose, quelque chose». Si le sens fondamental est bien «haut, hauteur», il est tentant de rapprocher d'*arti (ardi)*, l'oronyme (pré)grec Ἀρδητος et l'adjectif latin (d'origine étrusque?) *arduus* «qui monte fort, pénible à atteindre, ardu».

³ Cf. principalement J. Friedrich, *Das Zugehörigkeitssuffix -hi im Subar. und Urart.*, dans *Analecta Orientalia*, XII (1935), p. 122-128; E. A. Speiser, *Introd.*, p. 114-115.

exemple, dans la bilingue de Kelichin: *Išpuini Šaraurhi(ni)*, *Menua Išpuinihi*, à l'agentif *Išpuiniše Šardurhiniše*. A Amathonte, *Artovanakso-ko-(še)* pourrait donc être une formation patronymique pareille à celle en *-hi* du hourrite et de l'ourartéen.

Reste à expliquer le *cognomen*: y a-t-il une équivalence sémantique entre *Keraker(e)tulose* et *Ἐπατρίδης*? Je répondrais volontiers oui et non: non, si l'on songe à une sorte de calque formel; oui, si l'on accepte que les deux mots signifient «noble». En effet, on pourrait imaginer que le vocable étéochypriote est composé des termes *kera-* et *kertul(o)-* qui seraient les mêmes que les mots grecs *γέρας* «honneur, part d'honneur, privilège de classe» et *κερδαλέος* «qui profite de, qui a l'avantage de», mots qui n'ont pas d'étymologie indo-européenne sûre et qui sont vraisemblablement d'origine préhellénique¹. L'étéochypriote *kera-kertul(o)-* signifierait donc «privilegié» au sens ancien, d'où l'on tire aisément «noble».

Il est intéressant de noter que notre Amathousien porte un nom à trois éléments (prénom, gentilice, surnom) tout à fait semblable au type apporté et répandu en Italie par les Etrusques.

Par sa forme et par la fonction que lui assigne le contexte, *takanaku* évoque directement la conjonction hittite *takku* (écrite *tak-ku*) «si, quand, lorsque». *Takku* est la conjonction archaïque qui introduit notamment les articles du code hittite: *Takku ERUM-an našma GÌM-an GEŠTUG-aššan kwiški iškallari, 3 ZU KUBABBAR pai* «Si quelqu'un mutile l'oreille d'un esclave, homme ou femme, il paiera trois demi-sicles d'argent».

Il me semble que *takku* peut être analysé *tak-ku*. Le suffixe *-ku* se retrouve, comme élément de renforcement, à la finale de plusieurs

¹ Le rapprochement établi par les anciens Grecs entre *γέρας* «honneur, privilège» et *γέρων* «vieux, vieillard», et retenu dans les dictionnaires étymologiques d'E. Boisacq et de J. B. Hofmann, me paraît secondaire et non imputable à l'indo-européen. Nulle part *γέρας* ne désigne un privilège de l'âge et la racine indo-européenne **ger-* «vieillir» n'a donné, dans aucune autre langue, de mot analogue à *γέρας*. — De *κέρδος* «gain, profit», *κερδαίνειν* «gagner, tirer profit», *κερδαλέος* «qui donne un profit» et «qui tire un profit», E. Boisacq et J. B. Hofmann rapprochent des mots celtiques: v. irl. *cerd* «déclassé (*aerarius*), potier, poète», *cerd* «art, métier», gall. *cerdd* «musique». Je pense que ces derniers mots s'expliqueraient mieux par un emprunt du latin *cerdō* «gagne-petit, journalier», lui-même repris au grec populaire tardif *κέρδω*. Le thème grec ancien *κερδ-* reste donc, à mon sens, isolé et sans étymologie.

adverbes hittites: *apiyaku* «justement là, précisément alors» (*apiya*), *immaku* «tout à fait, absolument» (*imma*), *nattaku* «pas du tout» (*natta*). Quant au thème *tak-*, c'est vraisemblablement, à l'origine, un substantif signifiant «terre, sol, place, endroit». Ce thème, d'origine non indo-européenne¹, a survécu sous plusieurs formes en hittite: *tekan*, génitif *tagnaš*, «terre, sol»; *dagan*, *tagan* «par terre, en bas»; *daganzipaš* «portion de terrain, terre»; *taki... taki* «d'une part... d'autre part, l'un... l'autre» (littéralement «dans un endroit... dans un autre endroit»). Si l'on se rappelle que le suffixe *-ni/-na* joue, dans les langues du groupe hurrite, le rôle d'un article défini, on ne trouvera pas de difficulté à reconnaître, dans l'éteo-chypriote *takana* (à moins qu'il ne faille transcrire *takan*), la forme définie de *tak(a)* «terre, place».

Le mot *takanaku* (*takan(a)ku*?), comme *taku* du hittite, aurait donc signifié à l'origine «précisément à la place, juste au moment», d'où «dans le cas» et, avec une nouvelle fonction syntaxique, «dans le cas où, si, lorsque, quand».

Nosoti se présente, d'après le contexte, comme un verbe conjugué à la troisième personne du singulier. Il semble devoir signifier: «était malade, fut malade». Le rapprochement avec le verbe grec, d'origine sans doute préhellénique, *νοσῆν* «être malade» n'est guère contestable. Il est même frappant qu'Hérodote (V 28) et Xénophon (*Anabase* VII 2, 32) ont employé *νοσῆν* en parlant de cités et d'états en mauvaise posture. Ceux qui savent que la désinence verbale indo-européenne de la troisième personne du singulier du présent actif est *-ti* et que cette désinence est conservée telle quelle en louwite, c'est-à-dire dans le parler «hittite» des provinces méridionales de l'Asie Mineure, seraient tentés d'interpréter dans ce sens la forme *nosoti*. Je pense cependant que l'indo-européen n'a que faire dans notre texte éteo-chypriote. C'est encore en ourartéen que je préfère chercher le parallèle adéquat.

Dans la déclinaison nominale ourartéenne, le suffixe *-di* (*-ti*) marque la direction, le mouvement: ^{URU}*ardinidi* «vers la ville»,

¹ C'est à tort que J. Friedrich, *Hethitisches Wörterbuch*, 1952, s. v. *tekan*, mentionne encore le rapprochement de ce mot avec le groupe du grec *χθών*. Ce rapprochement a été écarté par E. Benveniste, dans les *Mélanges Van Ginneken*, 1937, p. 133-197. Cf. aussi mon article «Les mots grecs du type *πτόλις* et la spirante dentale indo-européenne», *L'Antiquité Classique*, XXIII (1954), p. 305-320.

ki(u)raidi «dans la terre»¹. Sans entrer dans le détail, d'ailleurs encore fort obscur, de la conjugaison ourartéenne, on observe en outre que les verbes dont le sens comporte une notion de mouvement, ou de passage d'un état à un autre, prennent aussi le suffixe directif *-di* (*-ti*).² C'est bien clair dans cette phrase de la bilingue de Sidikan-Topzawa (ligne 9): ^{URU}*Ardinidi uladi* ^I[*Rusani*] «vers la ville est allé Rusa»; et dans cette autre de la bilingue de Kelichin (lignes 36 et 41): [*zil*]*bi ki(u)raidi kuludi* «sa postérité dans la terre sera (soit) envoyée»³.

Dans cette perspective, je n'ose affirmer que l'éteo-chypriote *nosoti* est un verbe plutôt qu'un substantif en fonction verbale: on peut imaginer une phrase nominale telle que «quand la ville (était tombée) dans la maladie».

L'interprétation générale de la phrase invite à reconnaître dans *alo* un pronom démonstratif qui reprend, après la proposition subordonnée, le sujet déjà exprimé *matori*. Ce thème pronominal

¹ Dans la lettre mitanienne, le suffixe directif est aussi bien assuré, mais sous la forme alternante *-ta*: *šeniuta* «vers, à mon frère», *pašithiuta* «vers, à mon ministre», *uminita* «vers le pays». Il en va de même à Mari et à Boghazköy.

² A la différence de J. Friedrich, *Beiträge zur Gramm. und Lexikon des Chald.*, dans *Caucasica*, VII (1931), p. 61 ss., et *Einführung ins Urart.*, §§ 24 et 25, qui considère *-di* comme la désinence de la 1^{ère} p. sing. du prétérit des verbes intransitifs, Michel de Tseretheli, *Etudes ourart.*, dans *Rev. d'Assyriol.*, XXXI (1934), p. 31 s., et XXXIII (1936), p. 119 s., reconnaît plus justement à ce suffixe, qui détermine des verbes tant transitifs qu'intransitifs, une valeur directive et locative. Je crois pouvoir préciser qu'il s'agit simplement du même suffixe directif *-di* que l'on connaît dans la «flexion» nominale.

³ Cette dernière phrase n'a pas été bien comprise, à mon avis, par les commentateurs antérieurs et notamment par M. de Tseretheli. L'ourartéen n'est pas ici l'équivalent textuel de l'assyrien qui s'exprime par une formule proprement sémitique: *šim-šú ina muhhi qaggari lu-hal-liq-šú* «que son nom sur la terre soit anéanti». Dans la phrase ourartéenne, le verbe *kulu-* est le même que *kulu-* «envoyer» de la lettre mitanienne (cf. *kuluša* dans la phrase citée plus haut p. 97). La signification justifie bien l'emploi du suffixe directif *-di* après le verbe, et aussi après *kirai* (*kiurai*) qui désigne sans doute la «terre». Pour exprimer la notion de «détruire, anéantir», l'ourartéen dit avec réalisme «envoyer en terre».

est bien attesté encore une fois en ourartéen sous la forme *ali* «celui-là, cela¹».

Enfin, la formation du mot *kailipoti* est naturellement analogue à celle de *nosoti*, avec lequel il contraste pour le sens. Je suis tenté de rapprocher *kailipo-* «bonne santé, vigueur, prospérité» (ou, si c'est un verbe, «être guéri, être rendu prospère»), du mot latin d'origine étrusque *caelebs* «jeune, non marié, célibataire», et de l'adjectif étrusque *caile* «jeune».² L'origine très probablement asianique des Etrusques donne à ce rapprochement toute sa valeur. Les notions de «jeunesse» et de «vigueur» sont confondues suivant une conception ancienne que l'on connaît bien par le grec ἦβη.

Il est presque superflu de formuler la conclusion. Si cette interprétation de la bilingue ou quasi-bilingue d'Amathonte est exacte, elle décèle une parenté étroite de l'éteo-chypriote avec les parlers du groupe hourrite et particulièrement avec l'ourartéen.

¹ La formule introductive de plusieurs inscriptions ourartéennes, *Išpuiniše ali* «Išpuini dit ceci», *Menuaše ali* «Menua dit ceci», a été interprétée de diverses façons. Il ne me paraît pas douteux qu'il faille accepter l'explication d'A. Götze, *Zeitschr. für Assyriol.*, XXXIX = N. F. V (1929), p. 120, 125 ss., reprise par F. B. Blake, *Rev. Hittite et Asian.*, V (1939), 35, p. 109-110: *ali* est un pronom démonstratif et il faut entendre «par Išpuini, par Menua ceci (a été dit)». Le même pronom, avec la valeur d'un relatif indéfini, se trouve à l'agentif dans une série de propositions subordonnées de la bilingue de Kelichin: *[alu]še DUB.TE ini suiduli...., aluše iphuli, aluše a[ini uli] duli tiuli...., DINGIR Haldis DINGIR IM-še DINGIR UTU-še DINGIR.[MEŠ-še URU Ardi] nini[se zil]bi kiraidi ku[ludi]*. «Celui par qui cette inscription sera abîmée (?), celui par qui elle sera brisée, celui par qui à un autre sera dit..., par le dieu Haldi, par le dieu de l'orage, par le dieu Soleil, par les dieux de la Ville, sa postérité dans la terre sera (soit) envoyée».

² Dans le vieux mythe étrusco-romain de Mastarna, illustré par les peintures de la fameuse tombe François à Vulci, les deux frères *Aule Vibenna* et *Caile Vibenna* sont, à mon avis, dans la forme primitive du récit religieux, deux personnages antithétiques, peut-être issus du dédoublement d'un seul héros originel. En effet, *aule* avec sa forme plus ancienne *avile*, est un adjectif signifiant «vieux», qui se rattache à l'étrusque *avil* «année» comme le latin *vetus* «vieux» se rattache au vieux nom indo-européen de l'année représenté par le hittite *wet-* et le grec (F)ἔτος. *Caile*, qui contraste avec *aule* et qui évoque en même temps le latin *caelebs* «jeune, non marié», doit avoir presque sûrement le sens de «jeune».

Elle révèle aussi certains contacts lexicaux avec le fonds préindoeuropéen du hittite, avec l'étrusque et avec le préhellénique. C'est là un indice important qui justifie l'hypothèse d'une parenté primitive de ces langues. J'y reviendrai ailleurs en proposant d'autres critères.

Liège

62, rue Saint Nicolas

LOUIS DERROY